

RÉCEPTION DE MASQUES NON SANITAIRES À DESTINATION DES GRANDS NANCÉIENS

Les premiers masques non sanitaires commandés par la Métropole et ses communes ont été livrés au siège du Grand Nancy.

Effectuée en lien avec les communes volontaires, cette commande de 510 000 masques va permettre de garantir deux masques à chaque habitant et habitante du Grand Nancy. Ils seront distribués selon les modalités qu'ont choisies les maires dans leur commune. Pour des questions de sécurité, ils sont désormais stockés dans des lieux tenus secrets.

Répondant aux normes de certification DGA, délivrées par le Ministère des Armées, ces masques en tissu, réutilisables, ont été conçus et fabriqués sous le contrôle d'entreprises françaises : des entreprises lorraines qui illustrent la richesse industrielle de notre territoire, mais aussi sa capacité d'innovation (Bioserenity, Bragard et Tenthorey) et le groupement Résilience (qui rassemble des PME du textile, des entreprises d'insertion et des entreprises adaptées des Hauts de France).

Les masques sont réutilisables au moins 20 fois et sont de deux sortes, lavable et non lavable.

- Masques barrière en tissu lavable : modèles Résilience, Bragard et Tenthorey (260 000)
- Masques barrière en tissu non lavables car équipés d'une couche de tissu bactériostatique et antivirale en graphène : modèles Bioserenity (230 000)

Chaque entreprise a fourni les préconisations d'usage et d'entretien des masques. La direction de la communication de la Métropole a réalisé une notice pour chacune des catégories.

Les masques seront conditionnés par deux dans un sac plastique équipé d'un zip, avec la notice correspondante.

Cette commande d'un montant de 1,23 M€ est co-financée par la Métropole et ses communes. Outre la contribution financière attendue de l'Etat pour les commandes postérieures au 13 avril, une demande de subvention du FEDER (fonds européens) sera déposée par le Grand Nancy.